

L'ADOPTION : UNE HISTOIRE À SE RACONTER¹

Soo-Nam Mabile

Au fil de mes réflexions et interrogations sur l'adoption m'est apparue une question cruciale et néanmoins difficile à saisir tant sur le plan clinique que théorique. Comment un enfant intègre-t-il dans sa réalité vécue ce fait d'avoir eu des parents qui ne sont pas ceux qui l'ont élevé mais qui ont pourtant présidé à son existence ?

Un enfant adopté est amené, peut-être plus rapidement que les autres, à s'entendre parler de la question de son origine et des raisons de sa présence dans l'histoire qu'il vit.

L'originalité de cette histoire tient en son début : un couple d'absents. Et ce couple d'absents se trouve être constitué des deux personnages principaux qui ont fait entrer l'enfant sur la scène de l'existence.

Ces « parents d'origine », « parents biologiques », voire « géniteurs » naissent ainsi dans l'histoire racontée à l'enfant. S'ouvre pour l'enfant l'existence de places vides. Places qui paraissent pourtant éminemment essentielles dans ce qui lui est expliqué.

Alors, d'emblée insistons sur le terme « essentielles » pour situer le fait qu'ils ne seront néanmoins pas « indispensables » à la naissance psychique de l'enfant et à sa construction subjective comme le prouve l'existence même de

1. Ce texte a été en partie présenté aux journées « Dans quelle mesure l'adoption fait-elle filiation ? » organisées à Paris par Nazir Hamad les 27 et 28 septembre 2014, avec pour titre « A corps perdu ».

l'adoption. Néanmoins, cette entrée dans la vie engagera probablement une confrontation particulière à certains enjeux dans la construction du sujet.

Essayons de situer quelques-uns de ces enjeux.

1) Apprendre une histoire

L'enfant adopté va donc être amené à apprendre l'existence de parents biologiques absents.

Le terme « apprendre » recouvre une double dimension. Celle qui se retrouve dans le fait d'apprendre une nouvelle, c'est-à-dire saisir un événement par l'esprit. Et celle liée à un apprentissage, et donc fait appel à la compréhension.

Ce double enjeu de l'apprentissage de l'histoire d'adoption me paraît essentiel. Car si l'enfant adopté peut apprendre à raconter lui-même cette histoire, qu'en comprend-il réellement ?

En effet, comment l'apprentissage de sa propre histoire vient-elle à s'inscrire dans la subjectivité d'un enfant, et plus particulièrement dans le cas d'une adoption ?

Il existe un moment où l'enfant apprend son histoire d'adoption. Et ce moment, ce temps au cours duquel l'enfant commence à devoir faire avec ces signifiants bien particuliers, est un temps déterminant.

Ce moment est particulier pour chaque enfant adopté et dans chaque histoire d'adoption.

Il constitue la première apparition d'un croisement entre un passé constitué de traces mnésiques refoulées et sans doute des traits de l'inscription primordiale du sujet, présent vivant de l'enfant, moment dans lequel il est en prise avec l'affaire de « grandir », que chaque enfant rencontre adopté ou non et une histoire, un discours de vérité qui va nouer passé et présent.

Insistons : ce moment de « révélation » à l'enfant, c'est donc le croisement entre un passé, un présent et un discours.

2) Une histoire passée qui désormais se racontera.

Le passé d'adoption se présente d'abord pour l'enfant comme inaccessible dans ses mots. Car ce passé, lorsque l'enfant est arrivé en bas âge, s'il se trouve inscrit dans sa chair, forgé d'une langue, d'une lalangue, est néanmoins toujours et déjà presque perdu par l'enfant. Presque perdu car en psychanalyse, sera supposé que la musicalité du passé aura constitué une première portée qui accueille dorénavant les notes de l'inscription symbolique de l'enfant.

Le présent de la révélation, lui, est toujours déjà en marche et n'attend pas les mots. L'enfant vit, évolue et grandit avec la nécessité de construire et de se construire. Au moment de l'apprentissage de l'histoire d'adoption, l'enfant est en route lui-même, dans un mouvement de séparation de ses parents qui l'entourent.

Aussi, ce discours, ce texte articulé, l'enfant aura à l'intégrer comme construction de sens de sa présence en son monde. Il est invité par ses parents adoptifs à les rejoindre dans ce discours de vérité, dans un temps où lui-même est à l'apprentissage de ce qui fait sens dans sa vie.

Alors vient une question délicate mais néanmoins cruciale : comment l'enfant intègre-t-il ce discours dans son discours propre, dans sa vérité à lui ?

Comment l'enfant parvient-il à faire de cette histoire une réalité vécue et non plus racontée ? Il est question pour lui d'intégrer des parents dans son histoire dans un temps où il est également à inscrire son rapport d'enfant avec désormais ses parents adoptifs. Comment parviendra-t-il à faire coexister parents biologiques absents et parents de la réalité, de la nouvelle filiation, parents présents ?

Il me semble qu'à cet endroit nombreux sont les adoptés qui doivent faire taire cette question du biologique pour laisser place à une affiliation avec la réalité vécue. C'est ainsi, comme nous le verrons plus tard, qu'il est parfois fait usage d'un certain déni afin de pouvoir soutenir sa place dans son trajet du moment. Néanmoins cette appartenance biologique existe et n'aura de cesse que d'être rappelée par le corps, par l'histoire et par les autres. Aussi le silence probablement nécessaire à faire autour de la question de l'adoption pour le jeune enfant ne pourra probablement se tenir que pour un temps.

3) Deux paires de parents et des discours absents

L'histoire de l'adoption pour l'enfant adopté lui indique qu'il y a des acteurs éminemment importants dans sa vie dont les discours sont absents ou manquants.

L'absence ou le manque ne recouvrant pas la même logique dans la parole d'un sujet, voyons d'emblée que ce vide nécessitera de l'enfant d'en situer l'enjeu.

C'est d'une partie bien particulière de son histoire que l'enfant peut s'apercevoir qu'il y a là à cette place un vide.

Cette partie, c'est celle qui habituellement va nouer la question de l'existence avec différents éléments fondamentaux dans la vie d'un sujet : une

petite histoire de ce pour quoi il y aurait une explication à son existence dans le désir de ses parents, le réel du rapport sexuel entre ces deux parents et déjà une inscription dans une nomination qui va indiquer que ce rapport à l'existence n'est pas que dû à une originalité de ces deux-là mais qu'il y a une affaire humaine là derrière qui vient de bien au-delà.

La confrontation avec cette absence de discours, absence de paroles, des parents biologiques laisse place à l'enfant mais aussi aux parents adoptant à l'espace d'un vide. Et l'on voit que cet espace vide, il sera bordé ou parfois rempli de différentes manières selon le style des parents mais aussi selon la petite histoire que l'enfant se raconte déjà très rapidement dans son discours à lui.

Bien souvent le terme adoption se noue à celui d'abandon. Il y a la réalité de l'histoire. Apparaît ici le terme d'orphelin. Mais il y a aussi cette confrontation avec l'absence de discours d'un autre qui puisse se tenir là.

Toujours est-il que ces signifiants qui viendront border ce trou auront un statut bien particulier. Collés à l'absence de discours des parents biologiques, ils n'indiqueront jamais que l'ampleur du vide aperçu à travers eux.

Dès lors, pour l'enfant, comment parvenir à ouvrir l'espace d'équivocité autour de ces discours sur l'adoption ? Signifiants absents ou signifiants bordant la question mais venant toujours d'autres que des principaux concernés, c'est sur du bord que se tient le discours du sujet sur son origine et son départ dans l'existence. Comment pourra-t-il parvenir à rendre à l'Autre ce discours qu'il ne connaît pas lui-même ?

4) Du mythe pour se séparer ?

Les histoires de la filiation nous apprennent que dans de nombreux cas, les enfants non adoptés imaginent à un moment de leur vie une histoire ou une origine d'adoptés. Fantasma d'être enfant né d'autres parents bien souvent plus nobles et plus justes.

Mais à quoi servent ces histoires d'adoption chez les enfants non adoptés, chez, finalement, tout enfant ?

N'est-ce pas là une manière de parvenir à s'autoriser à faire un pas de côté. Pas de côté quant à la filiation et donc aussi à la soumission à l'autorité de leurs parents ? Pas de côté qui vient mettre en jeu, mettre en question et par là même se donner une possibilité de se reconnaître une place. C'est peut-être justement ce moment où l'enfant cherche à intégrer ce rapport de filiation dans son histoire.

Ces histoires existent aussi chez les enfants adoptés. Puisque la légitimité des parents d'adoption existe bel et bien. Donc, l'enfant adopté peut aussi se dire qu'il aurait pu garder les siens. Là où aussi, il fait avec la réalité qui n'est pas plus maîtrisable que la réalité de tout un chacun : « faire avec les parents qu'on a ».

A ceci près quand même que la question des vrais parents, ceux qui ont la légitimité, ceux pour qui ils existent comme tels dans la vérité du sujet, ne se situent pas dans une affaire de biologique.

L'enfant adopté, lui, peut solidement s'accrocher à cet imaginaire-là puisqu'il recoupe une réalité. Mais là, à cet endroit, il a de bonnes raisons de se méfier. Car il ne s'agit pas d'une réalité sur laquelle il aurait une quelconque maîtrise mais bien déjà une position fantasmatique par rapport à la réalité. Et se rapprocher de ce fantasme, c'est ouvrir aussi pour lui le vertigineux fantasme d'un possible retour en arrière.

Dès lors, n'y a-t-il pas pour l'enfant adopté, à cet endroit, une difficulté majeure à pouvoir se soutenir et s'appuyer sur des moyens psychiques courants pour pouvoir se séparer de ses parents ?

5) Histoire et points d'appui

Alors, sur quelle histoire l'enfant adopté peut-il s'appuyer pour se dessiner un futur ? Probablement est-ce là une question qui se retrouve dans beaucoup de paroles d'enfants adoptés.

Mais cette question montre bien là où l'histoire d'adoption vient porter son effet. Installer un doute quant aux moyens légitimes pour se construire des points d'appui et pour soutenir son trajet.

A cet endroit, la psychanalyse nous apprend qu'il y a lieu de repérer que c'est également au départ de l'exercice de son désir que l'enfant adopté va devoir se constituer certains points d'appui.

Et à cet égard le rapport à son désir et l'exercice de ce même désir pour l'enfant adopté aura à se construire dans l'hic et nunc de la rencontre avec son couple de parents adoptifs.

6) La disjonction entre reproduction, sexualité et filiation.

L'existence de parents biologiques distincts des parents de la réalité, parents adoptifs, engage des disjonctions entre reproduction, sexualité et filiation.

L'enfant adopté n'est pas le fruit d'un rapport sexuel entre sa mère et son père, adoptifs. Il est néanmoins issu d'un autre rapport sexuel.

L'échec même de la conception par ses parents adoptifs rend même ces rapports sexuels présents de manière particulière : dans l'histoire il en a eu, en général, et même lors de plusieurs « essais ». Dans le cas (bien entendu – à supprimer : redondant) où il y a eu impossibilité biologique côté parents adoptifs de concevoir un enfant bien entendu.²

Par contre, la filiation elle est bien souvent effective : le nom est bien transmis. Donc côté sujet, l'inscription d'une place dans le discours de ses parents suivant la lignée est bien présente.

Quel est dès lors l'impact de l'absence d'un rapport sexuel des parents adoptifs qui aurait entraîné la conception de l'enfant ? Tant pour l'enfant que pour les parents.

Du côté parents, avoir un enfant au-delà du fait biologique, c'est franchir un impossible, une limite réelle du corps ou des corps. Que devient ce franchissement d'impossible pour chacun des parents, dans le couple et dans le rapport avec l'enfant ? Serait-ce la possibilité pour la femme d'entrer dans la maternité en l'absence de son corps et de la rencontre avec celui de l'autre ? Du côté de l'homme, du père, n'y a-t-il pas toujours adoption pour ce dernier ?

Que deviendra d'ailleurs cette angoisse, ce vécu, d'avoir été confronté à la limite du corps biologique chez les parents adoptants ?

Côté rapport à l'enfant adopté, les rapports corporels avec ce dernier, qui n'a pas été porté dans le ventre de sa mère, sont-ils différents de ceux vécus avec l'enfant dit biologique, naturel ? Comment viennent à se nouer la rage, la colère ou la douleur de ne pas avoir eu d'enfant avec la violence et le drame de l'abandon vécu par l'enfant ?

Du côté de l'enfant, quel enjeu serait touché par le fait d'avoir des parents dont il n'est pas le fruit d'un rapport sexuel ? L'aborder comme cela, c'est faire entendre que cette question se pose pourtant et par là même c'est aussi, pour l'enfant adopté, sanctionner ces parents-là, ses parents d'adoption comme ses parents. Et s'il n'était question que de cela d'ailleurs ?

Ne faudrait-il pas à cet endroit repérer qu'il y aurait une distinction bien particulière à opérer entre les parents en tant que géniteurs et le couple homme-femme pris dans le désir sexuel.³ Car à cet endroit, c'est l'édifice œdipien, qui

2. Il me semble important de distinguer les situations d'enfants dont les parents adoptifs ont rencontré une impossibilité à pouvoir en concevoir un « naturellement » de ceux qui ont choisi l'adoption malgré le fait d'avoir cette réelle possibilité. Nous considérons ici ce premier cas de figure.

3. Voir ici le texte de Bernard Vandermersch, D'où sort un enfant ? Remarques sur les nouvelles

portera l'enfant dans son rapport à son désir, à la sexualité, et à son rapport à la sexualité qui est ici en jeu.

Il s'agit de revenir à l'expérience classique de tout enfant se trouvant face à un couple de parents pris dans le désir sexuel.

Or, apparaît également à cet endroit la question du désir de l'autre face à l'image du corps.

7) La désaffiliation d'un certain rapport du corps de l'enfant d'avec celui de ses parents adoptifs.

Lors de l'arrivée d'un enfant au sein d'un couple, au sein d'une famille, une place pour ce nouvel arrivé doit être aménagée. Les proches et la famille viennent à la maternité et regardent l'enfant. Les conversations tournent souvent à la comparaison et à la différence dans l'expérience avec d'autres enfants.

Accouchement plus long, plus court, enfant calme, agité, taille et poids sont bien évidemment de rigueur. On voit aussi fleurir surtout pour le premier enfant du couple : à qui ressemble l'enfant ?

Ces discours qui viennent affilier certains traits de l'enfant à l'une ou l'autre branche familiale : « Il a les yeux de son père, le nez de famille, etc ... »

Cette manière de s'approprier une partie du corps de l'enfant dans la lignée familiale n'est pas possible dans la situation d'adoption, en tout cas d'adoption internationale avec origine ethnique bien différenciée. Cette remarque vaut en fait pour n'importe quelle histoire d'adopté sauf à s'y méprendre.

C'est pareil pour les parents qui ne peuvent pas non plus s'imaginer à quoi, ou à qui, pourrait ressembler leur enfant plus tard en grandissant, comme en témoigne certains parents adoptifs.

Cette absence de ressemblance physique montre bien comme il est impossible pour les parents adoptifs comme pour l'enfant d'en passer par l'imaginaire du corps pour soutenir un point d'appui dans leur rencontre.

Bien que le parcours classique ne soit pas nécessairement beaucoup plus simple : se retrouver affilié dans le rapport au corps de ses parents qu'est-ce que cela engage ?

Cependant, cela indique bien que la donne de départ est inversée entre l'enfant adopté et l'enfant naturel à cet endroit. Chez l'enfant adopté la ressem-

difficultés qu'on fait aux enfants.

blance du corps est absente alors qu'elle est presque nécessairement toujours supposée chez l'enfant naturel.

Or, il ne faut pas oublier que toute cette affaire se joue durant le temps de l'enfance. Un temps durant lequel l'enfant a à se constituer des repères et se structurer. Cette période de la vie n'étant pas une fin en soi mais bien un chemin déjà en construction.

Un chemin qui amènera l'enfant non seulement à quitter ses parents, et surtout à se séparer d'eux dans les enjeux qui auront pu être précisément noués avec eux.

Donc, du côté de l'affiliation au corps, quelque chose est définitivement d'emblée perdu au cours de l'adoption.

En ce sens, le titre de mon exposé à Paris « à corps perdu »⁴, écrit en trois mots.

Car en effet, ce qu'il y a probablement de singulier dans cette affaire, c'est à la fois l'affaire du corps, tant des parents dans leur impossibilité d'avoir un enfant que de celui de l'enfant qui se retrouve avec un corps étranger en quelque sorte à sa famille.

8) Perte réelle gouffre imaginaire

Cette écriture de l'« à corps perdu » n'est pas sans la résonnance avec l'accord perdu, « accord » écrit en un mot, bien entendu. Accord qui cette fois n'est pas le fait de l'adoption mais bien le fait humain que nous devons tous nous coltiner du malentendu, du tordu et du malfoutu.

Ce malentendu se trouve parfois percuté, dans l'adoption, par les effets imaginaires de l'adoption justement. A ce titre, je vous recommande l'article de Bernard Penot dans la revue de clinique lacanienne numéro 7 intitulé « Quand l'adoption fait piège »⁵. Mais alors que Monsieur Penot en fait un piège pour un certain imaginaire parental sur l'histoire de l'enfant avant son adoption, je l'entendrais comme raison parfois énigmatique, comme trou noir, point gravitationnel qui tendrait à écraser en son sein la responsabilité du sujet face à toute une série d'expériences liées parfois à l'adoption mais également à d'autres expériences de vie comme tout un chacun.

Pour situer la question, qui en éclairera peut-être d'autres, je prendrai comme premier exemple le fait du corps étranger de l'enfant adopté. Ce fait d'être vu comme étranger est d'abord le fait de l'autre. En effet, bien souvent, avant

4. Journée de l'ALI : Dans quelle mesure l'adoption fait filiation ?

5. B. Penot. Quand l'adoption fait piège. La clinique lacanienne n°7, p.111

de se retrouver en âge de scolarité, les enfants quand ils ont été adoptés ne se repèrent pas particulièrement différents avant qu'on ne le leur dise. Ou tout au moins ne se sentent-ils pas plus étranges aux yeux des autres que leur différence de taille ou de couleur de cheveux. D'ailleurs, au départ, les enfants ne semblent pas spécialement dérangés par la différence d'origine ethnique de leurs compères de classes.

C'est, il me semble plus tard, et il serait probablement intéressant de situer la période pour mieux en situer l'enjeu, que les autres enfants commencent à repérer que celui-là est différent des autres. Il a des traits différents ou la peau d'une autre couleur. Les enfants à partir d'un certain âge vont adresser des questions aux autres, voir s'en moquer pour mieux s'en distinguer. Et à cet endroit, la question du corps étranger vient saisir l'enfant adopté lui-même.

Alors il est bien évident que l'image est première dans n'importe quelle rencontre, même étant du même pays. Bien souvent pour les enfants, ce sont les mots du corps, les traits apparents qui font références : grand, gros, maigre, joli, moche, etc Ces mots de la rencontre renvoient au corps et donc au final pour l'enfant adopté, parfois même en l'absence d'intention chez l'autre, à la question de l'origine. Il arrive également que ces traits de corps soient épinglés et interrogés directement par les autres.

De ce fait, l'enfant adopté se trouve poussé par le social et bien souvent malgré lui, sur le chemin de ses origines. Dès lors, il aura la tâche de faire tout un trajet autour de cette affaire d'adresse de l'origine, de l'étranger ou de l'étrangeté par l'autre.

9) Expériences

Il n'a pas été rare durant mon enfance que les autres enfants me regardent comme un étranger. M'adressant du « chinois », ou du « chinetoque ». Je m'en suis souvent défendu, soit par l'attaque, soit par une attitude de mépris ou d'ignorance.

Plus tard, j'ai forcément moins reçu ce type de remarques. L'âge des personnes fréquentées faisant. Mais quand on a la chance, comme moi, de travailler avec des enfants, ça ne manque pas de revenir. Mon ami et collègue, Christian Dubois, me rappelle parfois cette expérience assez comique d'un enfant qui venait en consultation chez lui alors que j'y étais en stage et qui, me rencontrant pour la première fois, m'avait demandé si j'étais chinois. Je lui avais répondu avec l'aplomb que j'avais à l'époque sur cette question - aplomb dans l'argumentation s'entend - : non, je suis belge ! Lui me regardant à nouveau, puis regardant Christian, passant d'un visage d'enquête à

celui de témoin potentiel finit par regarder Christian en lui disant : il est chinois ! L'air conclusif.

Ce petit garçon me faisait entendre à nouveau à quel point je ne pouvais échapper, à la question de mon image, mais surtout à quel point il était difficile pour moi de ne pas m'en tenir à une position défensive.

Quelques années plus tard, tant de travail avec les enfants que de parcours de mon côté, je croise un autre enfant dans la cours du service de consultation où je travaille. Et celui-ci me dit : pourquoi tu as les yeux comme ça, tirant sur l'extrémité des siens pour m'indiquer le côté bridé de l'affaire. Et là où des années avant j'aurais répondu quelque chose en rapport à sa propre apparence, je lui ai répondu assez spontanément : parce que ma mère a les yeux comme ça ! D'ailleurs toi, pourquoi tu as les yeux comme ça ? Et lui de me répondre assez spontanément et même un peu étonné : ha oui parce que ma mère a les yeux comme ça !

Ces petits épisodes de vie m'ont enseigné et renseigné. Il existe donc une forme de construction qui s'opère entre défense et réelle inscription du corps dans une filiation. Elle se construit par des chemins détournés, détournés parce qu'ils ne se donnent pas d'emblée à lire de cette manière ou en tout cas, pour intégrer la filiation à la famille adoptive, encore faut-il une certaine construction.

Y a-t-il deux filiations possibles dans ce cas-là ? C'est une question.

Une petite histoire toute simple qui m'est arrivée à ce propos. Je vous la livre : au cours d'une discussion en tant que parfait ignorant sur la question de certaines maladies héréditaires, je me suis entendu dire : c'est vrai qu'au fond dans la famille du côté de mon père, il y a eu pas mal de décès suite à des cancers ... Père adoptif s'entend. Il m'a fallu quand même une ou deux minutes pour me rendre compte de l'énormité que je venais de sortir étant bien entendu que le lien biologique entre mon père et moi remonte sans doute aux premiers hommes.

Comment entendre cette affaire ? Qu'il y a bien une filiation qui s'est inscrite avec ma famille d'adoption. Et que les lignes du savoir lié à la filiation biologique que j'ai apprises m'ont fait oublier la disjonction entre filiation biologique et psychique, me faisant trébucher dans le discours.

Car c'est au final ce que l'adoption force à penser comme telle : il peut exister une filiation biologique distincte de la filiation psychique chez l'enfant adopté.

C'est donc tout un cheminement psychique pour l'enfant adopté que d'en situer leur inscription.

Par ailleurs, ce savoir et ces signifiants autour de l'origine de l'enfant adopté constitueront un domaine bien particulier. Ce domaine dans lequel chaque élément demandera à l'enfant adopté de situer ce qu'il pourra en faire dans sa vie, en tant que partie de son histoire, traces signifiantes déterminantes dans la construction de son désir, ou encore événement présent engageant le désir du sujet dans toute son actualité.

10) Retour aux signifiants du pays

Prenons un élément de ce domaine bien particulier que constitue la représentation du pays d'origine.

Déjà constatons que la manière dont ce pays va être nommé engagera une actualité parfois bien différente dans le cheminement de l'enfant.

Pays d'origine, pays natal, là d'où il vient. On peut entendre que ce n'est pas vraiment équivalent : Origine... lieu de naissance sans plus... D'où il vient... En vient-il encore actuellement ? Dire je viens de là sans avoir aucune idée de ce que ce « là » veut dire.

Un nom de pays dont l'enfant adopté ne connaît absolument rien mais auquel il est renvoyé à chaque fois que le corps s'en mêle dans la rencontre et dans les questions.

Il se pourrait que ce soit pour répondre à cette question d'un savoir à donner tant aux autres qu'à soi-même que s'ouvrirait pour certains la question d'un voyage de retour au pays natal. Et cela plutôt que de tenter de répondre à une forme de recherche de vérité. Ou peut-être serait-ce la recherche de signifiants de l'Autre rendant une certaine parole de vérité possible à l'enfant adopté. Mais de quel discours s'agirait-il là ?

Peut-être un dernier mot sur cette question du retour.

Autant vous dire que pour moi, la première fois que je m'y suis rendu, c'était plutôt un aller qu'un retour : pas de souvenirs, ni de lieu, ni de langue, impression d'être totalement étranger à ce lieu-là. Si ce n'est un sentiment bizarre que j'ai mis du temps à repérer. Ne plus être regardé comme un étranger. Fondu dans la masse, je me suis aperçu qu'on ne me dévisageait pas dans la rue et chose assez comique, je me suis dit : « au fond, si je ne parle pas, personne ne sait que je ne suis pas d'ici ! ». Ce n'est que la deuxième fois que je m'y suis rendu que je me suis rendu compte qu'il s'agissait là d'un véritable retour.